Trente-deuxième année, No 221. Le numéro 10 centimes 6 PAGES Samedi 21 septembre 1935.

Nouvelliste valaisan

Journal quotidien

St-Maurice Téléphone 2.08

PRIX DES ANNONCES :

	8 cts le mm.	
Valais et de Bex à Villeneuve		
Suisse	10 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames	20 »	»
Mortuaires	16 »	»

Annonces reçues par PUBLICITAS S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Nouvelliste, St-Maurice. Téléph. 2.08 Compte de chèques post. II c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

SUISSE	Un an	6 mois	3 mois
Sans Bulletin	12.—	7.—	4.—
Avec Bulletin	16.—	9.—	5.—

Compte de chèques postaux II c 274

ETRANGER	Un an	6 mois	3 mois
Par 2 num.	20.—	10.50	5.75

Avec Bulletin officiel, tarif spécial

Sous l'ormeau

Comme Sœur Anne sous l'ormeau, nous attendons, et nous ne voyons toujours rien venir.

La première semaine parlementaire s'est écoulée à Berne, sans que jamais, à aucun moment, le diapason des discussions se soit élevé au-dessus du terre à terre habituel des questions économiques du moment.

Pas une idée générale, pas une poussée vers cet idéal d'une politique nationale généreuse à opposer à cette mystique socialiste et communiste qui, nous avons toutes les raisons de le craindre, fera de nouvelles conquêtes le 28 octobre.

L'Extrême-Gauche — il est inutile de mettre la tête sous l'aile pour ne rien voir — possède des têtes, des chefs qui savent où ils vont, eux, et où ils veulent conduire leurs hommes. Ce sont Grimm, Graber, Klöti, Schmid, pour ne prendre que les dessus du panier.

Est-ce à dire que les partis nationaux n'ont à leur disposition que du menu fretin ?

Ce serait exagéré de le penser et peu délicat de le confesser.

Chaque groupe renferme des hommes intelligents et de valeur, mais nous n'en distinguons aucun qui surplombe ou qui surnage les autres au point de prendre la direction d'un mouvement national et de lui insuffler un programme commun.

Ajoutez à cette faiblesse le fait, pour la nouvelle législature de quatre années, que la plupart des députés qui, secouant la pousssière de leurs souliers sur le Palais fédéral, n'acceptent pas un renouvellement de leur mandat, étaient précisément des hommes de tolérance et de caractère sur lesquels, en cas de danger, on pouvait encore compter.

Nous allons donc aller au scrutin éparpillés, nous faisant la guerre, surtout dans les cantons à majorité conservatrice, alors que les extrémistes de Gauche se serrent les coudes et forment le faisceau.

Vraiment, on se demande ce que les groupements nationaux ont dans le ventre ?

Nous avons lu avec beaucoup d'attention les discours que l'un ou l'autre membre du Conseil fédéral a prononcés, au cours de cette semaine, en réponse à des interrogations posées.

Eh bien ! nous avons cette impression très nette que le Conseil fédéral ne croit pas avoir la mission de préparer les grandes réformes qui mettent notre démocratie aux prises. Son rôle, semble-t-il dire, est de défendre le patrimoine acquis.

Il n'a été fait allusion qu'à des programmes d'*étapes,* qu'à des programmes *intercalaires.* En langage clair, cela signifie tout simplement qu'on ne fera rien pour le moment, si ce n'est d'augmenter les charges du contribuable soit par des impôts directs soit par des impôts indirects, comme ce fut le cas avec l'aggravation des droits sur le sucre et la benzine.

Il vous paraîtra à vous et il nous paraît à nous que le plus sûr moyen de défendre la démocratie, ce serait encore de l'améliorer.

Tenez, nous nous plaçons petit à petit à quelques degrés au-dessous de certaines républiques sud-américaines. Nous nous *fichons* du dégoût des nôtres, et, pour apaiser la colère des révolutionnaires, nous nous apprêtons à continuer le système qui nous conduit tout droit au marxisme.

Si le Conseil fédéral actuel et les partis nationaux croient se faire aimer et estimer en agissant ainsi, ils se *fourrent* non seulement un doigt mais tout un coude dans l'œil.

Une démocratie et un régime populaires pourraient supporter sans péril la plus audacieuse opposition, à la condition d'avoir un programme correspondant aux besoins des temps que nous traversons, mais cette peur soudaine de l'Extrême-Gauche nous démontre de façon certaine qu'en haut lieu on n'a pas la conscience politique apaisée.

Ne nous faisons aucune illusion, le peuple, près duquel nous vivons et que nous fréquentons, supporte avec peine les lois et les décrets d'urgence que nous avons fabriqués à la douzaine depuis deux ans, et, comme Pygmalion, déprimé, il est en proie à la mauvaise humeur.

Et voilà pourquoi nous ne voyons pas arriver sans une certaine appréhension les 27 et 28 octobre, dates des scrutins pour le renouvellement de la Chambre.

De grâce, messieurs les chefs des partis nationaux, laissez de côté vos petites misères locales, régionales, vos préjugés, vos haines personnelles, et prenez du vol vers les larges horizons.

Ch. Saint-Maurice.

DES MESURES CONTRE LE SURMENAGE SCOLAIRE

On prend enfin des mesures contre le surmenage scolaire — mais c'est en Belgique. Le ministre de l'instruction publique vient de décréter que, désormais, les jeunes écoliers n'auront plus de devoirs à faire après la classe et que leurs aînés n'en feraient que de six à douze heures par semaine, selon le degré des études. Enfin, deux jours seraient consacrés au sport et aux distractions instructives.

Voilà qui est fort bien, et les maîtres ne seront pas les derniers à se réjouir de n'avoir plus de copies à corriger — ou d'en avoir moins. Ainsi, peut-être, ne verra-t-on plus, tout au moins dans la nation amie, des bambins pâlots penchés, le soir, sur des cahiers. Les cours finis, ils pourront oublier les participes, « laisser tomber » le système métrique, « comme une fleur ». S'ils ont bonne mine, de belles couleurs, les muscles fermes, on leur pardonnera aisément de se désintéresser de la vitesse du train à parcours variable, de la fontaine qui n'arrive point à mettre d'accord le débit de ses robinets.

Seulement, l'organisation des loisirs s'impose. Que feront, de ces heures récupérées, les enfants dont les familles ne peuvent s'occuper ? S'ils doivent ne savoir que faire d'eux-mêmes, il est à craindre qu'ils prennent un peu trop le goût de la flânerie ou que l'ennui soit leur compagnon. Or — j'en appelle à toutes les mères — qu'y a-t-il de plus détestable qu'un mioche désœuvré, et qui sait quelles inventions diaboliques peuvent naître alors dans sa cervelle ? Que la promenade, les jeux, remplacent le travail au foyer, fort bien. Mais songeons à ceux que ne protège point une vigilante présence. Pour remplir les heures, sans livres, la création d'ateliers où se développerait l'adresse manuelle de l'enfant ne serait-elle pas bien accueillie ?

Radio-Programmes

Samedi 21 septembre. — 12 h. 30 Dernières nouvelles. 12 h. 40 Gramo-concert. 16 h. 30 Emission commune. 18 h. Feuilleton pour les petits. 18 h. 20 Pour les petits collectionneurs. 18 h. 35 Disques récents. 19 h. Sonnerie de cloches. 19 h. 05 Le théâtre contemporain. 19 h. 30 Disques récents. 19 h. 40 Radio-chronique. 20 h. Bulletin financier. 20 h. 15 Le monde anglo-saxon. 20 h. 35 « Le Pays du Sourire ». 21 h. 10 Dernières nouvelles. 21 h. 20 Suite de l'opérette. 22 h. 10 Musique de danse.

Sujets et citoyens

Chacun est libre de n'aimer pas le fascisme, mais que diront nos farouches contempteurs de ce régime, — ils n'en connaissent du reste, la plupart, ni l'esprit, ni la lettre — que diront-ils à la dernière trouvaille de l'Allemagne nouvelle ? Cette conception des citoyens de première zone et des sujets de seconde catégorie, imaginée par M. Hitler, affirme encore un recul du principe égalitaire dans le monde.

On se demande comment vont se regarder, s'aborder et se considérer dans le cours ordinaire de l'existence ces Allemands étiquetés de première ou de seconde qualité. L'individu indépendant n'aura plus aucune chance de faire son chemin. S'il n'a pas sa carte de fidèle nazi, il n'aura droit à aucune fonction, serait-il Aryen depuis Adam lui-même. On suppose qu'il devra en toute occasion, simple sujet, céder au citoyen sa place en tramway, au café, ou dans la rue.

Le système qui est celui, au sens littéral du mot, de la carte forcée, n'est pas, il est vrai, absolument inédit. Nos communistes en ont des notions par ce qui se passe en Russie, où l'homme du parti est d'un rang supérieur et plus avantagé que celui de vulgaire soviétiste. La différence est que le communiste russe doit donner des gages de fidélité, de dévouement aveugle à la cause.

En Allemagne, des preuves d'obéissance passive suffiront. Il n'y faut qu'un renoncement définitif au libre arbitre, à la dignité d'être humain.

Gœthe faisait écrire à Werther : « Les hommes faits, ces grands enfants, se traînent en chancelant sur ce globe, sans savoir, non plus que les petits, ni d'où ils viennent ni où ils vont : on les gouverne de même avec des biscuits, des gâteaux et des verges. »

Ce sont les verges qui dominent dans le régime hitlérien. Les gâteaux seront plus tard, lorsque à force de mysticisme patriotique, de discipline jusqu'à l'abrutissement et de génuflexions devant l'idole à la croix gammée, le bon Aryen sera devenu le propre à tout, le maître de tous les peuples, « über alles ».

Cela suppose, en même temps que le nazisme recommence les guerres de religion, les persécutions confessionnelles, une tension nationale, un nervosisme exaspéré dont on ne peut augurer rien de louable.

Si cette recherche de la perfection raciale, de l'adoration de soi avait fait un Reich heureux et prospère, il n'y aurait rien à dire. Mais économiquement, financièrement, l'Allemagne est plus mal en point que ne le sont les nations où les fils de Cham, de Sem et de Japhet ont les mêmes prérogatives dans la liberté.

Une action militaire, suprême atout, serait l'argument de la fin. C'est surtout à cela qu'il faut veiller.

Th.

LES ÉVÉNEMENTS

Les avertissements d'outre-tombe

Tandis que les événements extérieurs prennent la tournure de plus en plus sérieuse que l'on sait, en raison des préparatifs de l'Angleterre elle-même, préparatifs restés jusqu'ici secrets et révélés une fois la concentration réalisée des escadres britanniques dans les eaux de Gibraltar, de Suez et de Malte, et tandis que la procédure de conciliation de Genève semble aboutir à un compromis qui paraît difficilement acceptable pour le Cabinet de Rome, il est mort à Vevey, un diplomate de la grande école ; nous l'avons nommé, M. Jules Cambon.

Le génie de la vieille diplomatie se dresse comme un suprême rappel de sagesse en travers des divagations de la jeune école.

« Je n'y comprends plus rien », disait ce Jules Cambon qui descend dans la tombe chargé d'ans et de titres impérissables à la gratitude des Français. Mot terrible dans la bouche d'un des hommes qui ont fourni les exemples les plus frappants de l'efficacité des méthodes traditionnelles.

L'histoire garde le souvenir de cette remarquable trilogie des deux Cambon et de Barrère, qui ont tiré des conclusions pratiques de l'inspiration d'Edouard VII et de Delcassé.

La part de Jules Cambon n'a pas été la moins importante, car il était au poste de choc. C'est lui qui, de l'ambassade de Berlin, envoyait des avertissements prophétiques auxquels l'Académie française a rendu l'hommage légitime. Cette vieille diplomatie si décriée n'aurait-elle à son actif que l'épisode décisif dans lequel le roi Albert de Belgique et Jules Cambon ont combiné leurs efforts pour ouvrir les yeux qui s'obstinaient à nier la lumière, que cela suffirait à démontrer la sottise des détracteurs.

Et elle a fait bien autre chose. C'est-elle qui a éveillé l'Angleterre au sentiment de la menace du pangermanisme ; c'est elle qui a arrêté à temps le duel stérile de l'ours et de la baleine. C'est elle qui a ramené l'Italie au sentiment de ses véritables intérêts. Evolution lente et pénible. Il fallait gagner du temps, empêcher le drame de commencer trop tôt, dès le coup de Tanger ou le coup d'Agadir. C'est cela qui a été le rôle de Jules Cambon.

Ce que craignait Cambon, dès l'ouverture du conflit italo-abyssin, c'est que ce dernier se transforme en conflit anglo-italien, catastrophe qui serait sans égale.

C'est pourquoi il faut écarter tous les mouvements de mauvaise humeur ou d'amour-propre et ne pas se lasser de renouer les fils de plus en plus ténus qui retiennent le vieux monde sur la margelle du puits.

Revenons à M. Cambon. La guerre déclarée, le gouvernement germanique, faisant droit à sa demande, l'avait tout d'abord autorisé à rentrer en France par la route la plus courte, la Suisse. Puis, se ravisant, il refuse cette autorisation, et après mille tergiversations qui eussent énervé le moral de tout autre homme que Cambon, il l'autorisait enfin à rentrer par le chemin le plus long et le plus difficile, le Danemark. On l'enferma alors, avec tout son personnel, dans un train sans confort. Et, avec cette effarante indélicatesse, on exigea qu'avant le départ il acquittât — et en or — le prix du voyage ! Aucun wagon-restaurant, aucun buffet n'avait été prévu. Heureusement, Jules Cambon connaissait son monde. Il avait pris soin de se munir d'une bourriche où tout le monde, depuis le grand chef jusqu'au moindre secrétaire, puisa pour ne pas mourir de faim. Pendant la traversée de Kiel, les stores du compartiment furent soigneusement baissés et deux sentinelles, baïonnette au canon, gardaient les portes, tandis qu'un soi-disant Alsacien, qui n'était qu'un mouchard, essayait de tirer des confidences de l'ambassadeur et de son personnel.

Jules Cambon aimait à rappeler ces faits. Ils avaient pour lui la vertu d'une leçon. « C'est toute l'Allemagne, disait-il. Souvenez-vous en... »

J.

Les femmes sur le front

On mande d'Addis-Abeba que de nombreuses femmes se préparent à partir pour le front, accompagnant ainsi leur mari conformément à une tradition ancienne. Elles s'occuperont de la cuisine et soigneront les blessés. Les autorités éthiopiennes ont cherché à appliquer cette mobilisation féminine aux femmes des classes aisées, mais sans succès, celles-ci préfèrent rester à la maison pour surveiller les propriétés de la famille.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

La cartomancienne et la cliente naïve

Il y a quelques mois, une femme d'une trentaine d'années, assez élégamment vêtue, s'installait à Laval, dans un appartement meublé et plaçait à sa porte une pancarte ainsi libellée : « Mme Thèves, cartomancienne ».

Elle eut vite des clients et surtout des clientes. Le 7 septembre, jour d'un fort marché à Laval, il y avait, dans l'antichambre de Mme Thèves, de nombreuses personnes ; parmi elles, elle avisa une brave cultivatrice, Mme Linais, habitant La Baconnière.

Interrogée sur ses désirs, la fermière déclara qu'elle possédait un ticket de la Loterie nationale et qu'elle avait le désir de gagner un petit million.

Aussitôt, la cartomancienne entra en transes et déclara :

— Les esprits viennent de me révéler qu'il vous sera facile de gagner ce million. Mais pour que vos vœux soient exaucés, il vous faudra m'apporter, lundi prochain, cinq billets de mille francs, neufs autant que possible. Je les ferai bénir très loin et en grand secret.

Comme c'était convenu, Mme Linais apporta les 5000 francs réclamés et la cartomancienne se livra aussitôt à de nouvelles méditations qui remplirent d'espoir sa cliente.

Lundi dernier, jour d'une foire, Mme Linais revenait voir la cartomancienne, mais, hélas ! celle-ci avait disparu. Elle avait pris la précaution, avant son départ de Laval, de renouveler sa garderobe.

L'Abyssinie va fêter la fin des pluies !

Le gouvernement éthiopien est fermement convaincu que puisque les propositions du sous-comité de Genève sont connues, l'intérêt de l'Abyssinie exige qu'elle attende la décision de l'Italie avant de faire connaître la sienne.

Toutes les mesures militaires sont prises depuis une semaine pour le cas où les Italiens rejetteraient les propositions et elles seront probablement appliquées instantanément sans pourtant risquer une agression formelle.

Une loi spéciale actuellement en préparation sera appliquée pour assurer la sécurité publique lors des fêtes du Maskal — fêtes qui, le 27 septembre, marqueront officiellement la fin des pluies, — pendant que tout le corps diplomatique sera chez l'empereur et que les soldats chanteront bruyamment leurs propres louanges pendant toute la journée.

Le gouvernement a la preuve d'une tentative projetée dans le but de troubler la fête et de discréditer l'Abyssinie aux yeux des étrangers. En conséquence, il a fait venir des renforts spéciaux de troupes de la province de Chelia pour remplacer les troupes de Kuko-Kontas dans les cantonnements autour d'Addis-Abeba.

Ces renforts comprennent 15,000 hommes, qui resteront dans la capitale jusqu'à la fin de la fête. Après quoi, ils seront envoyés dans le sud ou à Dessie.

Mme Zervos, femme du consul grec, et la femme de l'inspecteur général éthiopien des douanes ont pris le train pour Dirredaoua. Le train transportait aussi des caisses contenant 200,000 thalers à l'effigie de Marie-Thérèse.

Il est maintenant certain que tous les officiers de la mission militaire suédoise resteront si la guerre éclate. Le général de Virgin, conseiller militaire suédois de l'empereur, qui souffre depuis quelque temps de crises cardiaques, quittera peut-être Addis-Abeba sur l'ordre de ses docteurs, à cause de l'altitude de la capitale, mais il ne partira pas nécessairement de l'Abyssinie. La position des officiers belges est moins précise.

La dissolution des Cercles ouvriers catholiques de Münster

Le « Nouvelliste » a annoncé que la police d'Etat allemande a ordonné la dissolution des cercles d'ouvriers catholiques de la province de Münster, à cause de l'activité hostile à l'Etat qui leur est reprochée. Leur fortune a été confisquée. L'occasion de cette mesure fut donnée par la saisie de lettres émanant des dirigeants de ces cercles. Au sujet de ces lettres, un communiqué officiel écrit :

« Il en résulte non seulement que le chef des cercles catholiques d'ouvriers d'Allemagne, Mgr Müller, de Cologne, re-

pousse toute négociation avec le gouvernement, mais encore qu'il se prononce pour la lutte ouverte contre l'Etat et les mesures prises par lui. Il ressort également de ces lettres que la direction des cercles catholiques d'ouvriers avait l'intention de pousser des entreprises entières à sortir en masse du Front du Travail. Comme cette attitude frisant la haute trahison ne peut être tolérée par l'Etat, les cercles catholiques d'ouvriers durent être dissous dans le district de Münster ».

La province de Münster, en Westphalie, peut être considérée comme l'élément le plus tenace de la résistance catholique au régime hitlérien en Allemagne. C'est dans cette région que la police d'Etat est intervenue à diverses reprises contre des groupements catholiques. Elle a sans doute jugé l'occasion opportune pour porter un nouveau coup à cette résistance.

Les députés mexicains laisseront leurs revolvers au vestiaire !

A la suite des incidents sanglants de mercredi dernier, le Parlement mexicain, pour la première fois dans son histoire, a appliqué le règlement qui ordonne aux députés de laisser leurs revolvers aux vestiaires et prescrit que toutes les personnes pénétrant à la Chambre soient désarmées.

Le Saint-Siège et la Tchécoslovaquie

D'après des informations de bonne source, le « modus vivendi » conclu entre la Tchécoslovaquie et le Saint-Siège entrera en vigueur vers la fin du mois de septembre.

Les biens d'église séquestrés et administrés jusqu'ici par les soins de l'Etat seront remis aux autorités ecclésiastiques et aux communautés religieuses.

NOUVELLES SUISSES

Une chaudière explose: deux blessés

Ce matin, à 9 h. 30, une formidable explosion s'est produite à l'avenue du Kursaal, à Montreux, inquiétant tous les habitants de ce quartier. C'est une chaudière à vapeur qui a fait explosion dans le laboratoire de la pâtisserie Rickli. Deux ouvriers, MM. Fritz Reber et Rudolf Leunzinger, qui travaillaient dans le laboratoire au moment de l'explosion, ont été blessés, le premier cité plus grièvement que le second. Il a notamment les deux bras cassés et des blessures à la tête. Il a été conduit aussitôt à l'hôpital, où son état est considéré comme grave. M. Rudolf Leunzinger s'en tire avec des blessures superficielles.

Les dégâts matériels ne sont pas très graves. On ne sait encore à quoi il faut attribuer l'explosion de cette chaudière.

Accident à la gare

Un grave accident s'est produit hier soir à la gare de Renens pendant la manœuvre. Un employé, M. Paul Piccard, 44 ans, manœuvrait un levier d'aiguille lorsque ce dernier se redressa brutalement et le frappa en plein visage. Le malheureux eut tous les os du nez fracturés. Il perdit connaissance. Hier soir, son état inspirait de vives inquiétudes.

Les fouilles de Vindonissa

Après avoir réduit pendant quinze jours les travaux en raison du cours de répétition de la 4me division, les fouilles ont repris à leur allure normale à Windisch (Vindonissa, Argovie). Elles sont arrivées maintenant à leur phase la plus intéressante. Dans les couches les plus profondes, on rencontre les traces d'anciennes constructions de bois du temps de l'empereur Tibère. Dans les premiers mois, on n'a découvert que de petites choses. Depuis lors, les fouilles ont permis de mettre à jour des céramiques, des lampes, des monnaies.

Décès

On annonce de Fribourg le décès à l'âge de 70 ans, de M. Adrien Mauroux, contrôleur des hypothèques, ancien préfet des districts de la Glâne et de la Sarine. Le défunt avait joué un rôle de premier plan dans la politique cantonale fribourgeoise.

Electrocuté

Un très grave accident est arrivé hier à la sous-station électrique de Bussigny (Vaud), vers 16 heures.

Travaillant à une réparation de la conduite à haute tension, M. Gaston Bovet, 29 ans, électricien C. F. F., habitant Bussigny sur Morges, est entré en contact avec la conduite et a été profondément brûlé sur le côté gauche.

On appela aussitôt M. le Dr Charbonnier qui, vu l'état grave du blessé, manda téléphoniquement l'ambulance Croix-Rouge Métropole. Et l'on transporta le blessé, qui souffrait beaucoup, à l'hôpital cantonal.

M. Gaston Bovet a repris connaissance. La nuit qu'il passa, quoique douloureuse, ne fut pas trop mauvaise. Mais son état reste grave.

Voici encore quelques renseignements sur cet accident :

M. Gaston Bovet est électricien à la sous-station depuis 1929. Il effectuait une réparation avec deux autres camarades dans l'appareillage extérieur de la haute-tension lorsqu'il entra en contact avec le courant de 15,000 volts. Il tomba, les habits en flammes ; ses camarades lui portèrent immédiatement secours et appelèrent M. le Dr Charbonnier.

Uldry ne perd pas son temps

Comme nous l'avons annoncé hier, le Fribourgeois Uldry, qui s'était évadé de la prison de Vevey, n'a pas encore été repris. Mais il a laissé de son passage une trace qui permet aujourd'hui de le traquer de près.

En effet, Uldry est passé aux Pléiades, juste au-dessus de Fayaux, où il n'a pas cambriolé moins de trois chalets ! L'un est celui du club des femmes alpinistes, l'autre celui de M. Vuadens, de Blonay, et le troisième appartient à un Lausannois, M. Bezençon.

Puis le malfaiteur s'en est allé dans la direction de Plan-Châtel où... il a cambriolé le chalet de la Société des sous-officiers de Vevey.

La gendarmerie est à ses trousses et l'on espère arrêter l'évadé d'un moment à l'autre.

Homicide par imprudence

Le 2 juillet dernier, le jeune Roland Rigo, fils de Jean, entrepreneur à Giez (Vaud), fut victime d'un accident. Ce jeune homme de 17 ans était parti de Grandevent, monté sur le cadre de sa bicyclette dont il avait confié la direction au contremaître de son père, M. Albert Minni, 23 ans. Peu au-dessus de Fontaines, la machine surchargée prit de la vitesse et, lorsqu'elle passa sur un caniveau que de récentes pluies avaient accentué, la direction de la machine se rompit provoquant la chute des deux cyclistes. Roland Rigo fut tué sur le coup.

Après enquête, Albert Minni fut renvoyé devant le tribunal du district de Grandson pour répondre à l'accusation d'homicide par imprudence.

Le tribunal a tenu séance jeudi après-midi à l'hôtel-de-Ville de Grandson.

Après l'audition des témoins, M. Fridolin Zweifel, qui occupait le siège du ministère public, a prononcé un réquisitoire serré et très objectif. Il a stigmatisé la pratique encore assez répandue de monter à deux sur une bicyclette. Ceux qui le font se mettent en contravention avec les règlements sur la circulation et endossent de graves responsabilités. M. le représentant du procureur général a requis contre M. Minni une amende de cent francs, tenant compte des circonstances atténuantes et des bons antécédents du prévenu.

La Cour a rendu le jugement suivant : M. Albert Minni est reconnu coupable d'avoir contrevenu aux règlements sur la circulation et d'avoir par ce fait causé la mort du jeune Rigo. Il est condamné à 100 francs d'amende, au paiement des frais de la cause et à 50 francs d'indemnité pour frais d'intervention à verser à M. Jean Rigo, entrepreneur.

Imprudence et lâcheté d'un jeune cycliste

Un jeune homme de 23 ans, M. Albert Genier, garçon-livreur, a été la victime, à Lausanne, d'un très grave accident dans des circonstances vraiment étranges : Voyant qu'un cycliste venait de renverser une fillette et poursuivait sa route sans se préoccuper de la petite victime, M. Genier, justement indigné, se lança à la poursuite du lâche personnage.

Hélas ! En arrivant sur la place de l'Ours, M. Genier vint donner de la tête contre un camion et s'effondra, grièvement atteint. Il a en effet un bras et deux côtes cassés, et souffre en outre d'une fracture du crâne.

Le malheureux, en quelque sorte victime de son dévouement, a été transporté à l'Hôpital.

Quant au vilain personnage qu'il pour suivait, il a pu être identifié. Il s'agit d'un jeune Suisse allemand nommé K., garçon-boulanger. Ce cycliste a été arrêté. Il sera poursuivi pour « omission de secours ».

Un exploit de la flèche rouge

La « flèche rouge », partie mercredi matin de Bâle, a mis exactement trois heures et quarante-cinq minutes pour gagner Lugano ; cela représente cinquante minutes de moins que le temps mis par l'express-horaire. La « flèche rouge » a grimpé la rude côte d'Erstfeld à Gœschenen à l'allure de 90 kilomètres en moyenne ; le tunnel du Gotthard a été traversé en neuf minutes dix-huit secondes (15 kilomètres).

Pas d'écoles de bolchévisme chez nous

Ce matin, la section de droit public du Tribunal fédéral a rejeté le recours interjeté par les communistes, recours qui visait la récente décision du Conseil d'Etat vaudois d'interdire les cours marxistes et révolutionnaires du sieur Humbert-Droz.

Voilà une décision qui fera plaisir à tous les citoyens qui ont encore — et ils sont la très grande majorité — le sens et l'amour du pays.

Le retour de Jacob

Mme Elsa Jacob-Salomon, femme du journaliste qui vient d'être rendu à la Suisse, est arrivée à Bâle hier soir ; elle était attendue à la gare par M. le Dr Haeberli, procureur général et fut immédiatement conduite auprès de son mari.

Interviewée par notre confrère de la « National Zeitung », Mme Jacob a déclaré qu'elle avait retrouvé son mari à peu près comme elle l'avait quitté, un peu aminci cependant. Aucun mauvais traitement ne lui a été infligé dans les prisons allemandes ; les envois d'argent qu'elle lui a faits sont tous parvenus à destination ; les deux premières quittances furent signées par des fonctionnaires, la troisième par Jacob lui-même, ce qui rassura sa femme sur son sort. La correspondance fut active entre les époux ; aucune entrave ne vint jamais la gêner ; le père de Jacob, domicilié à Berlin, put s'entretenir sept fois avec son fils. La lecture des journaux ne fut jamais interdite à l'inculpé.

Jacob n'est pas à plaindre dans la prison bâloise. Sa cellule est fleurie ; des télégrammes innombrables sont déposés sur une table. La nourriture du détenu lui est apportée d'un hôtel voisin. Toutes précautions ont été prises, enfin, pour que Jacob ne rencontre pas Wesemann au cours de sa promenade quotidienne.

LA RÉGION

Fouilles archéologiques

Un archéologue de Dijon, M. Mercier, vient d'entreprendre des fouilles au col du Mont du Chat, à une vingtaine de kilomètres de Chambéry, où, vers le début de notre ère, de précédentes fouilles l'auraient démontré, se trouvait un temple érigé à Mercure.

Au Col du Chat passait une importante voie romaine. Plusieurs auteurs indiquent que ce fut un des passages de l'armée d'Hannibal et de ses éléphants.

A des époques différentes, on a découvert au Col du Chat des pièces de monnaie des deuxième et troisième siècles, des cercueils de pierre, des ornements et des objets divers.

M. Mercier, qui a commencé ses travaux il y a une quinzaine de jours, est secondé par le Père de la célèbre abbaye d'Hautecombe, qui se trouve non loin du col, sur les rives du Lac du Bourget, et qui est très riche en trésors archéologiques.

Les chercheurs ont déjà trouvé des épingles en os et en bronze, de nombreux objets en fer, un bracelet d'enfant, une quantité de poteries et de cubes de mosaïque, etc., ainsi que des ossements humains et d'animaux divers, dont la nature n'est pas exactement définie.

Ils ont dégagé une muraille admirablement construite, paraissant avoir une épaisseur de 80 centimètres, mais dont on n'a pas encore atteint la base.

NOUVELLES LOCALES

Le Valais au Christ-Roi

Depuis quelque temps on voit se dresser au sommet du Châtelard près de Lens une statue monumentale du Christ-Roi. Avec son socle, elle atteint la hauteur de 30 mètres. Certes, on n'aurait pu trouver un meilleur endroit pour ce beau monument. Du cœur même du Valais, il domine tout le pays depuis la chaîne du Simplon jusqu'aux Dents du Midi, et s'élève comme un vivant symbole au-dessus de la plaine du Rhône qui s'étend à ses pieds.

Dimanche le 22 septembre prochain ce monument doit recevoir la bénédiction solennelle. S. Excellence Mgr l'évêque du diocèse va se rendre personnellement au Châtelard pour cette cérémonie. Ce ne doit pas être seulement une simple bénédiction, mais plutôt une manifestation solennelle, une véritable intronisation. Aussi S. Excellence, en renouvelant la consécration du diocèse au Sacré-Cœur va-t-Elle placer le pays entier sous la puissante protection du Christ-Roi. Et en même temps, tout le diocèse doit participer à cette consécration. Dans toutes les paroisses, prêtres et fidèles unis d'esprit au chef du diocèse, vont faire ce même acte de consécration devant Jésus-Hostie.

On permettra aussi au soussigné, directeur diocésain de l'Oeuvre de l'Intronisation, d'engager vivement toutes les familles qui ont fait leur consécration au Sacré-Cœur, — il y en a des milliers dans le diocèse — à renouveler en ce jour leur consécration. Que ce soit un jour où le Valais tout entier se prosterne devant le Christ-Roi, pour reconnaître Sa royauté universelle sur nous, pour renouveler notre serment de fidélité et pour attirer sur les chefs et le peuple entier Ses bénédictions divines.

Abbé Cl. Schnyder,
Directeur de l'Intronisation.

* * *

A relever, à propos de la statue du Christ-Roi que si le modelage est bien l'œuvre de l'excellent artiste Casanova, la conception et les plans en sont de M. Louis Gard, architecte.

Cuique suum.

L'alcool et les accidents de la route

Le Ministre britannique des Transports M. Hore-Belisha, s'est préoccupé du rôle de l'alcool comme facteur dans les accidents de la route. Il a prié l'Association médicale britannique de lui soumettre un rapport à ce propos. Le rapport vient d'être publié.

Le Comité néglige l'étude des cas où la quantité d'alcool absorbée est telle que le conducteur est incapable de diriger de façon convenable son véhicule. Sur ce point tout le monde est d'accord. Il a estimé plus utile d'étudier l'effet de doses « plus modérées », communément tenues pour inoffensives. Il arrive à cette conclusion que des doses représentant deux à trois onces, soit de deux tiers de décilitre à un décilitre de whisky, ce qui répondrait à 3 décilitres à un demi-litre de vin, ou à 6 décilitres à 1 litre de bière à 5% d'alcool, suffisent pour diminuer les aptitudes du conducteur, pour lui inspirer une confiance injustifiée en lui-même, pour troubler la coordination entre les différents organes qui collaborent à la conduite de l'automobile : œil, main, pied.

En outre, l'effet des doses d'alcool, même modérées, qui ont été absorbées se prolonge pendant plusieurs heures. Cet effet est particulièrement sensible quand des boissons alcooliques sont consommées à jeun.

La Fédération suisse des costumes nationaux

La Fédération suisse des costumes nationaux a pris, en 1934, un réjouissant développement ; elle réunit 32 groupes avec un total de 6073 membres. Elle est administrée par un comité de cinquante membres. Son activité féconde s'étend sur plusieurs semaines : remise en honneur des costumes suisses, des chants populaires, d'un théâtre national, des danses du pays, des usages, du mobilier et des coutumes d'autrefois. Elle s'intéresse au musée des costumes (Trachtenstube) de Zurich, propriété d'une Vaudoise, Mme S. Panchaud de Bottens. C'est elle qui a organisé, à Montreux, l'an passé, la fête des costumes d'une si brillante réussite.

L'association publie un journal « Les Costumes suisses », rédigé par M. E. Laur, avocat à Zurich, qui a compté en 1934 six fascicules avec un total de 221 pages, de 59 illustrations et de six chants populaires ; elle a dépensé pour ce journal fr. 10,213.16 ; les comptes de l'exercice 1934 accusent un boni de fr. 5091.94 avec un total de recettes de fr. 24,310.49 et un avoir social de 33,276.93 francs.

La Fédération est présidée par M. Emile Laur, à Zurich, fils de M. le Dr Laur, directeur de l'Union suisse des paysans; la section vaudoise est présidée par Mme W. Barraud, à Bussigny, celle de Genève par M. Pierre Bordier, à Versoix ; celle de Neuchâtel par Mme M. Bernard-Quinche, à Peseux ; la section du Valais par M. P. Kuntschen, avocat à Sion, celle de Fribourg par M. Henri Naef, directeur du Musée gruyérien à Bulle.

L'œuvre que poursuit, dans un esprit

---

26 FEUILLETON du NOUVELLISTE

„PRENEZ GARDE!“

Depuis la triste découverte, Lord Rugby ne passe plus ses journées au château. Il a profité de l'aimable offre du comte et, soit à cheval, accompagné de Rodrigue, soit en chemin de fer, il visite les environs. Souvent Mabel s'excuse de lui brûler la politesse, préférant, dit-elle, rester avec son amie que de voir de beaux sites. Laroche et ses gracieux points de vues. Spa, la ville d'eau à la réputation mondiale, la jolie cascade de Coo, la Baraque Fraiture et la Baraque Michel, les deux plus hauts points de la Belgique, la curieuse ville de Durbuy au fond de son entonnoir entouré de montagnes, le Lord écossais a tout visité.

Le comte de Francœur s'étonne qu'il ne lui ait encore fait aucune ouverture, tout en comblant Yolande de délicates prévenances. Jamais il ne revient d'une excursion sans lui rapporter un souvenir portant le nom du site visité. Tantôt c'est un coffret fait en ce joli bois de Spa, d'un gris clair si réputé (du simple bois blanc dont la teinte s'obtient en le plongeant dans l'eau des sources minérales de l'endroit), tantôt un gracieux rond de serviette portant une vue de Durbuy, ou une peinture représentant la Cascade admirée sans elle, et, si le site est trop sauvage pour y trouver des bibelots, le jeune homme en rapporte une touffe de la gracieuse bruyère des Fagnes, pour assurer Yolande de sa pensée fidèle.

— Harry, lui dit un soir Mabel toute animée, le petit envoi d'Angleterre est arrivé par la poste de ce matin. C'est une boite contenant trois grosses ampoules de verre remplies d'un liquide violacé. Il y a aussi une lettre à votre adresse.

« Le cas dont vous me parlez, disait le docteur, me semble vraiment étrange. J'avoue ne l'avoir pas encore rencontré et je vous prierai, pour ma propre expérience, de vouloir bien me tenir au courant du résultat. Je préférerais avoir affaire à un cas de démence constante et ordinaire. Si cette démence n'était pas de naissance et eût été produite par un accident, je pourrais en garantir la guérison. Vous ferez à la malade une piqûre entière, laissant deux jours d'intervalle entre chacune. Après la deuxième piqûre, il se pourrait qu'une amélioration sensible se soit produite. Mais si après la troisième vous n'avez obtenu aucun résultat, tâchez de ménager à la malade une grande frayeur ou émotion qu'ébranle les centre nerveux. Cela pourrait favoriser l'effet du remède. Simulez par exemple : un incendie dans sa chambre en criant « au feu ! » que sais-je.

« Ne vous étonnez pas, qu'après la première piqûre, la malade devienne plus nerveuse ; ce serait même un signe que le remède agit. »

— Demain matin, conclut Harry, je ne ferai pas d'excursion, je remettrai toutes ces instructions à la vieille Irène.

— Pourvu que nous réussissions, dit Mabel, car simuler un incendie, donner une grande frayeur ce n'est pas si commode à réaliser.

Le lendemain, Mabel frappait à la porte d'Irène.

— Mon frère désire avoir un entretien avec vous, Mademoiselle, ne pourriez-vous venir lui parler dans le parc ?

— Priez plutôt Lord Rugby de descendre chez moi, chère Mademoiselle, demanda Irène se rappelant de l'incident nocturne. Je craindrais qu'un aparté dans le parc ne semblât étrange à chacun.

— Excusez, Mademoiselle, dit le jeune homme, il est très important que je vous voie seule. Très ému du secret découvert dans la nuit, j'ai soumis le cas à un célèbre médecin anglais et je vous apporte, sans doute, aujourd'hui, la guérison de Mlle de Francœur, si vous voulez m'y aider en lui faisant suivre le traitement prescrit.

— Comment si je veux ! s'écria la gouvernante ! Quelle joie ce serait pour tous ! Mais pouvez-vous m'assurer que le remède est sans danger ?

— Absolument !

— Et je pourrai le donner à l'insu de Mme de Francœur, afin de lui éviter une déception s'il n'agissait pas ?

— En toute assurance, Mademoiselle, voici la boîte. Vous ferez à Mademoiselle, une piqûre ce soir, une seconde dans deux jours et la troisième, deux jours après. La difficulté sera d'amener cette pauvre enfant à se faire soigner. Je laisse la chose à votre initiative.

— Ce ne sera pas facile, Monsieur, car Mademoiselle n'est pas toujours disposée à suivre mes avis. Elle ne se croit pas malade. C'est ainsi que j'en suis arrivée à dormir le jour pour pouvoir veiller sur elle. Quand elle sort la nuit, je dois la surveiller de loin, car elle serait surexcitée et mécontente si j'osais l'accompagner.

— Pauvre Mademoiselle Irène, espérons que votre dévouement sera bientôt récompensé.

— Surtout, je vous prie, Lord Rugby, pas un mot à Mlle Yolande ; je m'arrangerai bien pour arriver à mon but.

— Soyez sans crainte, chère Mademoiselle Irène, ce n'est pas à moi à intervenir dans ces choses intimes.

— Si elle guérit, Monsieur, vous aurez acquis notre reconnaissance à tous !

— Dieu nous aide !

Voici la lettre du docteur, lisez-la et mettez-la soigneusement sous clef.

Discrètement Harry se retira.

Lire la suite en deuxième feuille

DANS L'ATTENTE: PRONOSTIC NI OUI NI NON

Une fabrique de T.S.F. en feu - Une famille empoisonnée par des champignons - Eugène Knie accidenté

excellent et sans fanatisme, la Fédération suisse des Costumes nationaux est vraiment méritoire et digne d'être encouragée et soutenue.

Les historiens romands en Valais

La Société d'histoire de la Suisse romande tiendra son assemblée annuelle à Sierre, le 12 octobre.

M. Eugène Knie victime d'un accident

Le fameux cirque Knie est à Sion depuis ce vendredi matin, où il passera trois jours. Un des directeurs de cette exploitation, M. Eugène Knie, dirigeait les opérations de transport de matériel, au croisement de l'Avenue de la Gare et de la route cantonale, à côté de l'Hôtel de la Planta. Du marchepied d'un camion, il surveillait la manœuvre, lorsqu'il descendit inopinément sur la chaussée.

A cet instant précis arriva une voiture automobile conduite par M. Ulrich, associé de la maison Varone, à Sion, et se dirigeant vers la gare. L'accident était inévitable. M. Eugène Knie fut violemment projeté contre son camion et grièvement blessé à une cuisse. On dut le transporter dans sa voiture et appeler le médecin. Aux dernières nouvelles, il semble bien que l'accident n'aura pas de suites fâcheuses. Peut-être eût-il pu être évité si le carrefour avait été surveillé, ce qui eût été bien désirable en la circonstance.

ARDON. — Fête régionale de gymnastique. — (Corr.) — Ardon, avec l'hospitalité qui lui est coutumière, s'apprête à recevoir dignement les gymnastes des sections du Centre qui, dimanche, se disputeront loyalement les premières places aux nombreux et différents exercices que comporte notre programme sportif.

A ce jour sont déjà annoncés :

12 équipes pour le « Tour d'Ardon », 5 équipes, pour l'estafette, 60 gyms, aux championnats individuels, et dans un espoir que nous ne croyons pas vain nous attendons à toute heure que Phœbus, la vedette aimée de toutes les fêtes, vienne ajouter son nom à la liste des concours ; d'ores et déjà nous lui réservons la couronne d'honneur.

Ce succès dépassant toutes espérances, nous oblige à apporter une petite modification à notre programme, le départ du cortège sera avancé d'une heure ; donc c'est à midi et demi que les gymnastes, conduits par la « Fanfare Cécilia » toujours bienveillante et dévouée pour nos manifestations, défileront dans les rues du village.

13 h. 30 Travail des sections. — 14 h. : début des championnats individuels. Le tour d'Ardon est prévu vers les 17 heures, immédiatement après les préliminaires exécutés par 80 gyms environ. — 18 h. : Proclamation des résultats et distribution des prix. — Bal conduit par excellent orchestre.

N. B. — En cas de mauvais temps le soir, la fête continuera au « Hall populaire ». (Voir aux annonces).

LEYTRON. — Nous rappelons que, demain dimanche, l'Union instrumentale fête son trentième anniversaire. A cette occasion, elle sera entourée de ses sœurs les sociétés de musique de Vétroz, Chamoson et Saillon. On s'attend à une forte participation d'amis des régions environnantes qui viendront lui apporter leurs félicitations et leurs vœux pour l'avenir.

ST-MAURICE. — Dans une de ses dernières séances la Municipalité de Lausanne a pris la décision d'admettre, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. Paul Dubrit, chef d'usine au Bois-Noir.

M. Dubrit qui entretint toujours, ainsi que sa famille, les meilleures relations avec les autorités et la population de St-Maurice, laissera dans notre localité un excellent souvenir et de vifs regrets de son départ. On lui souhaite de tout cœur une longue et joyeuse retraite.

MARTIGNY. — Classe 1915. — Assemblée ce soir samedi à 20 h. 30 au Café du Stand à Martigny-Bourg.

ZERMATT. — (Corr.) — A Davos vient de mourir à l'âge de 21 ans, Mlle Marguerite Aufdenblatten, fille du président de la commune de Zermatt.

C'était une jeune fille accomplie dont la vive intelligence donnait toutes les espérances d'avenir. Au cours de sa maladie, elle manifesta des sentiments de foi et de résignation admirables.

L'ensevelissement aura lieu dimanche, à 10 h. 30, à Zermatt. A sa famille en pleurs, l'assurance de nos religieuses et affectueuses condoléances.

Valaisans, venez à Evian
chez l'ami ABBET, de SION
Hôtel Albert Ier, Restaurant
l'Evian-Lausanne
Tous les jours, menus fins et spécialités
Prix modérés — Terrasses en plein air
Face au débarcadère

ST-MAURICE, Café Central
Dimanche, dès 16 heures,
BAL BAL BAL
à l'occasion de la St-Maurice

AUJOURD'HUI : SIX PAGES

Le nouveau programme de Knie

Quelques jours seulement nous séparent encore de la « première » à Aigle du Cirque dont le programme de cette année n'annonce rien moins que de véritables merveilles. — Quand, dans un ruissellement de lumière, la musique attaquera ses premiers accords, des milliers d'yeux se tendront passionnément vers l'arène. Voici les 6 Alfredos glissant en rêve sur la piste et qui vont nous montrer, à la stupeur de nos gymnastes couronnés, ce qu'on peut faire au triple reck. La scène change avec la rapidité de l'éclair et, déjà, les Chinois jongient avec des vases de fer et se révèlent les plus adroits des acrobates. Puis, sur leurs chevaux écumants, les Jackson réalisent des tours de cow-boys dont la folie paralyse votre respiration. Dans une troupe d'acrobates au tremplin, une fillette exécute un double saut périlleux et vient se poser au sommet d'une pyramide de quatre hommes. Avec leur nouveau nain musicien et leurs nouvelles créations, les Cavallinis paraissent s'amuser eux-mêmes pour le moins autant que leur public. Tout à coup, à une hauteur de vertige, tels d'immenses oiseaux, deux hommes et une femme, se lâchant et se reprenant tour à tour, exécutent au trapèze un numéro d'admirable beauté et d'une hardiesse qui défie la mort.

C'est ensuite le défilé des brillants étalons de race, des gentils poneys, des puissants éléphants, des lions, des tigres, des ours, des buffles qui tous ont appris quelque chose de nouveau. Et puis, et puis... c'est la grande pantomime de l'« India ».

Nous sommes transportés d'un coup dans la mystique de l'Inde antique, nous voyons la poitrine oppressée, comment se heurtent les destins de l'humanité brune et de la blanche, comment la passion d'un Maharadjah pour la comtesse qui lui a été ravie se change en haine dès que le but poursuivi lui échappe, et comment il l'abandonne à son peuple pour l'offrir aux dieux. Dans la recherche de la comtesse, l'époux se précipite dans le temple sacré des Indiens, où il demeure prisonnier. Mais, un événement imprévu survient, sur lequel nous voulons nous taire encore.

A cette pantomine prennent part quelques douzaines d'Indiens authentiques qui ont l'occasion de faire voir leurs talents comme acrobates du bambou, danseurs de corde, jongleurs, avaleurs de sabres, etc. De leur côté, les mystérieux yogis nous plongent dans un véritable effarement. Un brillant ballet de serpents portés par 20 danseuses accapare tout à coup la scène qu'encercle une magique couronne de curieux effets de lumière, de gerbes de flammes et de fontaines lumineuses, qui donnent à cette grandiose apothéose tout le charme féerique d'une légende hindoue.

Le cliché représente la pantomine

Notre Service télégraphique et téléphonique

Une fabrique de T.S.F. en feu, 5 morts

PARIS, 20 septembre. (Havas). — Un violent incendie a détruit à Paris une fabrique d'appareils de T. S. F. Quatre morts sont à déplorer. On compte en outre trois blessés graves et deux légers. Ces deux derniers ont pu regagner leur domicile après avoir été pansés. Les pompiers sont sur les lieux et noyent actuellement les décombres.

PARIS, 20 septembre. Havas). — Le corps d'une nouvelle victime de l'incendie de la fabrique de T. S. F. a été découvert. Les circonstances du sinistre ne sont toujours pas nettement établies. Selon les témoins oculaires le fléau a pris brusquement naissance au rez-de-chaussée où étaient emmagasinées de nombreuses marchandises particulièrement inflammables. On craint qu'il n'y ait d'autres victimes à déplorer.

Les réserves de l'Ethiopie

ADDIS-ABEBA, 20 septembre. (Havas). — Il se confirme que les propositions de conciliation faites par le comité des 5 sont en principe jugées acceptables par le gouvernement éthiopien, sauf sur un fait particulier que les autorités abyssines aimeraient voir éclairci.

Il s'agit de savoir si oui ou non l'Italie serait exclusivement autorisé à s'immiscer dans certains développements de l'Economie nationale éthiopienne. Dans l'affirmative, souligne-t-on, les autres pays se trouveraient exclus de toute participation à ces développements et l'Abyssinie serait complètement soumise à la volonté du gouvernement de Rome. Une telle situation, dit-on, ne saurait être acceptée par l'Ethiopie car elle équivaudrait à « son suicide ».

Ni oui ni non

PARIS, 20 août. — Le « Temps » apprend ce qui suit de Genève :

Certains assurent que le gouvernement italien, qui n'a pas encore transmis la réponse officielle aux suggestions du Comité des Cinq, serait disposé à accepter cette base de négociations, mais dans un cadre autre que celui de Genève. Du côté britannique, on a tenu aussitôt à indiquer que l'attitude britannique fondée sur le pacte et approuvée par l'assemblée unanime de la S. d. N. ne saurait être modifiée. Le gouvernement de Londres n'a pas pris la décision d'intervenir militairement dans le conflit italo-éthiopien même en présence d'un brusque déclenchement des hostilités.

Sauvé des eaux

LONDRES, 20 septembre. (Havas). — Le yacht « Oceana » qui avait quitté Scarborough lundi dernier à destination de Doover et dont on était sans nouvelles est arrivé à Great Yarmouth.

Un membre de l'équipage a été projeté par-dessus bord au cours de la tempête qui a sévi mercredi dernier. Les autres passagers sont sains et saufs.

Le ministère espagnol démissionnaire

MADRID, 20 septembre. (Havas). — Le gouvernement espagnol a démissionné. Les consultations des personnalités ont commencé.

Jacob libéré

BALE, 20 septembre. (Ag.) — Le journaliste B. Jacob, accompagné de sa femme, de son frère et de son beau-frère, a quitté vendredi à 15 h. 30 la prison de Lonhof et est parti en auto dans la direction de St-Louis, pour regagner Strasbourg.

ARDON
Dimanche 22 septembre
FÊTE RÉGIONALE de GYMNASTIQUE
Championnats individuels, artistique, nationaux, athlétisme. — Tour d'Ardon, 1 km. 500 (Course par équipes). — Courses d'estafette. — Cantine. — Tombola. — **BAL.** — Raclette. — **Entrée libre**

Le Conseil de la Banque Nationale s'est réuni

BERNE, 20 septembre. (Ag.) — Le Conseil de la Banque nationale suisse a tenu sa séance ordinaire d'automne les 19 et 20 septembre. Il a approuvé le budget des dépenses administratives pour l'exercice 1936 et remis à une séance ultérieure la décision à prendre sur une réduction éventuelle des salaires sous réserve de l'approbation du Conseil fédéral. Il a en outre décidé de maintenir à leurs montants actuels les indemnités annuelles et les indemnités de présence accordées aux autorités de la Banque.

Ces indemnités sont d'environ 10 % inférieures au taux prévu par le règlement Enfin le Conseil de Banque a adopté une proposition relative au remplacement des billets de 20 francs, premier titre, portant au recto une vignette entourant une tête de femme. Cette décision doit être également soumise à la ratification du Conseil fédéral.

Chambres fédérales

Le crédit pour le St-Barthélemy voté

BERNE, 20 septembre. (Ag.) — Au **Conseil National, M. Zschokke** (Argovie, paysan), rapporte sur une subvention de 1,720,000 à accorder au canton de Berne pour la construction d'un nouveau barrrage à Nidau-Port.

Le barrage s'est rompu. Il en est résulté des variations considérables de niveau du lac de Neuchâtel, ce qui a causé de grands dommages à la pêche et à la navigation. Il demande que ces expériences ne soient pas renouvelées et que la manœuvre du barrage soit exécutée d'entente avec les cantons riverains.

La subvention est votée sans opposition.

M. **Grunenfelder** (St-Gall, cath.), rapporte sur une subvention de 348,000 fr. pour la seconde étape des travaux de correction du St-Barthélemy, près St-Maurice. Le crédit est voté sans opposition.

Le **Conseil des Etats** adopte vendredi matin, sans opposition, et sans débat, un arrêté sur l'instruction des officiers. M. **Ochsner** (Schwyz, cons. cath.), expose que la réforme s'inspire du souci de donner aux officiers l'instruction qu'exige leur activité de chef en temps de guerre. La dépense supplémentaire est évaluée à environ 250,000 francs.

Une communiste active

MADRID, 20 septembre. (Havas). — La garde civile a arrêté dans les environs de Madrid une jeune fille de vingt ans nommée Pilar Gonzalès Castro, qui venait de remettre à un communiste notoire de la capitale 450,000 pesetas, provenant, croit-on, du vol de la Banque d'Oviedo pendant le mouvement révolutionnaire. La jeune fille est venue des Asturies pour remplir cette mission. Elle prit une part active au mouvement révolutionnaire d'Oviedo se chargeant de répartir munitions et dynamite.

Boucherie humaine

MEXICO, 20 septembre. — Des collisions se sont produites à Lagijo, localité située entre Lalarco, dans l'Etat de Jalisco et Tanbuata, dans l'Etat de Michaton entre des propriétaires fonciers. Seize hommes ont été tués et de nombreux autres ont été blessés.

Empoisonnés

SCHLIEREN, 20 septembre. (Ag.) — Un père et deux filles ont été empoisonnés par des champignons. Le père, un forgeron travaillant à la fabrique de wagons de Schlieren, M. Angelo Buffon, grand amateur de champignons, qui avait lui-même cueilli ceux qui étaient vénéneux, est maintenant rétabli. L'une de ses filles en revanche, la jeune Fanny, 21 ans, a succombé après plusieurs jours de souffrances. Sa sœur est grièvement malade et on ne peut encore se prononcer sur son état.

Ordre de grève qui n'est pas suivi

MARSEILLE, 20 septembre. (Havas). — Une grève de 24 heures décrétée par les syndicats unitaires des dockers en protestation contre l'emploi des bateaux citernes transportant du vin d'Algérie et de Tunisie en France ne réunit pas l'unanimité des dockers de Marseille. On estime le nombre des chômeurs à 300 sur 800, le trafic du port étant réduit actuellement.

A Rouen, une grève générale est signalée pour le même motif. Il n'y a pas eu d'incidents. A Bordeaux, la grève semble être peu suivie. Le travail n'a pas cessé ce matin sur les quais.

Le travail est également normal à Dunkerque.

LES SPORTS

Association cantonale valaisanne de Football

Formation des groupes. — Série supérieure (Challenge Stella) : Monthey I, Sierre I, Sion I et Martigny I.

Série A, Gr. I : Martigny II, Vernayaz I et Monthey II. — Gr. II : Sion II, Chalais I, Chippis I et Granges I.

Série B, Gr. I : St-Maurice I, Bouveret I, Vouvry I, Martigny III, Saxon I et Ardon I. — Gr. II : Grimisuat I, St-Léonard I, Sierre II, Eyholz I. (Brigue et Viège évent.)

Série C, Gr. I : St-Gingolph II, Bouveret II, Vouvry II, Muraz I, Monthey III, St-Maurice II et Entremont I.

Gr. II : Saxon II, Grimisuat II, St-Léonard II, Chalais II, Chippis II, Montana I et Mollens I.

Juniors (Challenge Stella) : Monthey, Martigny A et B, Sion et Sierre.

Réclamations éventuelles jusqu'au 24 septembre au soir, ultime délai, car le championnat ne pourra commencer plus tard que le 6 octobre. Dès que le calendrier sera établi, un communiqué spécial paraîtra dans le « Nouvelliste » et le « Confédéré » ; il tiendra lieu de convocation.

Comité central de l'A. V. F.
Le Président : M.-E. Tièche. — Le Secrétaire : Rimet H.

BIBLIOGRAPHIE

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

La « Femme d'aujourd'hui » du 17 septembre (No 38) : Le lycéum-Club de Suisse, par R. Gos. — Sirènes d'outre-Rhin, par F. Chevalley. — Belle-mère, nouvelle par Mathilde Osso. — Le sentier, poème par M. Rion. — Mots croisés. — Menus et recettes illustrés du prof. Foucon. — Le courrier de Paris. — Patrons. — Travaux manuels. — Roman, boîte aux lettres, etc...

* * *

LE MAGAZINE

Sommaire du numéro du 15 septembre.— Nos illustrations : Les grandes vedettes du cinéma : Martha Eggerth (couverture). — In Memoriam : la reine Astrid était une tendre mère (page 545). — Documents d'aujourd'hui : Le Négus (page 546). — Les rêves qui deviennent réalité : La machine à creuser la terre (page 547). — Les intéressants documents d'histoire naturelle : Les fourmilières, « magnétiques » d'Australie toujours érigées dans la direction du nord-sud (page 548). — Les procès qui passionnèrent le monde : Le grand procès à Biterbo, en Etrurie, contre quarante et un membres de la Camorra, en 1911 (page 549).

Oeuvres littéraires, articles et documents : Une affaire d'empoisonnement, par Henry Bordeaux, de l'Académie française (page 550). — Le Renard, par Florian Raoux (page 570). — Notre nouveau roman : Deux femmes, six hommes, cent millions, par E. Phillips Oppenheim, traduit de l'anglais par G. et P. Caillé (page 571).

Madame et Monsieur **Louis BRUCHEZ**, à Bruson, Bagnes ; Monsieur **Oscar COQUOZ** et famille, à Evionnaz ; Madame et Monsieur **Auguste BIOLAZ** et famille, à Vens :

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur JULES ABBET
Ancien Conseiller

leur cher père, beau-père, oncle et cousin, décédé à Vens le 20 septembre 1935, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Vollèges, dimanche 22 septembre 1935, à 8 heures.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Café Dubois, Epinassey

Dimanche 22 septembre, dès les 14 heures

Grand BAL

Bonne musique — Consommations 1er choix

Economiser sans se priver ! Si vos potages ne peuvent pas être bons et savoureux comme vous le désireriez, parce qu'on doit économiser aussi en cuisine, l'Arome Maggi vous aidera. Quelques gouttes rendent savoureux les potages fades.

AROME MAGGI

Tonneaux à vins

usagés, ronds

env. 140 litres à fr. 13.—
env. 250 litres à fr. 17.—, bois dur américain
env. 260 litres à Fr. 22.—, chêne
650 litres à Fr. 43.—, châtaignier
550 à 600 litres à Fr. 43.—, chêne
650 à 700 litres à Fr. 55.—, chêne, tare 140 kg.

Vases ovales usagés 600 à 3000 litres pour vin blanc et rouge. — Les prix s'entendent avec petite porte, franco toutes stations C. F. F. contre remboursement. Tonneaux neufs, ronds et ovales de toutes grandeurs. A partir de 5 pièces 10 ½ d'escompte.

F. KENNEL-FRIES, Emmenbrücke, Lucerne
Fabrique et commerce de tonneaux

FOIRE DU 23

Voici des Occasions ! Profitez !

TABLIERS pour enfants, au choix
-.75 et -.50

TABLIERS pour garçons, au choix
-.95

COUPONS tous genres, depuis
-.50

CHEMISES FANTAISIE
col fixe ou 2 cols, au choix
2.-

Ces articles vraiment avantageux vous sont offerts le jour de Foire seulement

GONSET S. A. - MARTIGNY

Crédits, Prêts pour l'achat de mobilier ou machines, pour libération de dettes, pour l'acquisition de trousseaux, etc., vous obtiendrez à conditions avantageuses par la **Kregelda-Genossenschaft,** caisse de crédit à terme différé sans garantie immobilière, **Zurich, Gerechtigkeitsgasse 25.** Demandes joindre 40 ct. en timbres-poste.

Ameublements

Théodoloz & Nançoz

Rue du Marché & Près du Casino
Sierre — Tél. 51.311

Toujours en stock : chambres à coucher bois dur, 4 pièces, pour Fr. 250.— ; chambres à coucher Ls XV, façon noyer, 4 pièces, pr Fr. 340.— ; chaises modernes, val. Fr. 12.— pr Fr. 7.50 ; divan turc moderne pr Fr. 39.—. Jusqu'à épuisement du stock.

Vente d'immeubles

Le notaire soussigné, agissant, à la demande du Consulat italien, pour M. Matteo Gobo, à Collombey-Muraz, celui-ci au nom de ses enfants mineurs issus de son mariage avec feu Thérèse Fracheboud, exposera en vente, par voie d'enchères publiques qui auront lieu, le dimanche 29 septembre courant, dès 14 heures, au Café de M. Jules Magnin, à Muraz de Collombey, les terrains agricoles dont la désignation suit, situés sur le territoire de la Commune de Collombey-Muraz, savoir :

1. au lieu dit «Meilot», vigne de 238 m2, taxée 214 fr.
2. au lieu dit « Cret », champ de 620 m2, taxé 74 fr.
3. au lieu dit « La Ry », pré de 1550 m2, taxé 543 fr.
4. au lieu dit « Boveny », champ de 1320 m2, taxé 422 fr.
5. au lieu dit « Crettes », marais de 775 m2, taxé 155 fr.
6. au lieu dit « Vignerant », vigne de 251 m2, taxée 105 fr.

Prix et conditions seront lus à l'ouverture des enchères. Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à l'étude du notaire soussigné.

Monthey, le 17 septembre 1935.

H. Bioley, notaire.

Je soussigné informe l'honorable public de **Saxon** et environs que j'**ouvrirai** le 1er octobre une

droguerie à Saxon

sur la route cantonale, Immeuble Haeffliger

Par des marchandises de première fraîcheur et un service prompt et soigné, j'espère mériter la confiance que je sollicite. M. Guenot.

Café Maison Rouge, Troistorrents

Ensuite de remise de commerce et pour remercier sa nombreuse clientèle, la **Maison Rouge** prie ses amis et connaissances de venir nombreux dimanche 22 septembre, dès 14 heures.

Au programme : **Concert** par l'« Echo de Morgins ». Vins de 1er choix. — Adieux du patron.

Se recommande : **Joseph Rouiller.**

CAISSE D'ÉPARGNE

de la Fédération des Sociétés de S. M. du Valais

SAXON

Fondée en 1876 — Réserves Fr. 481.000.—

Dépôts

4 1/4 % à terme **4 %**
sur carnets **3 1/2 %** avec garanties spéciales exigées par l'Etat

Correspondants à : Sierre, Sion, Vex, Nendaz, Ardon, Chamoson, Riddes, Fully, Martigny, Sembrancher, Orsières, Bagnes, Vollèges, Vernayaz Salvan, Collonges, St-Maurice, Monthey, Vouvry

---

LEYTRON - Bâtiment du Cercle

Dimanche 22 septembre

Trentième anniversaire de l'„Union Instrumentale"

Concert et divertissements divers

Invitation cordiale — Invitation cordiale

Exposition d'ornements d'église et articles religieux

du 21 septembre au 5 octobre

à l'Œuvre St-Augustin - St-Maurice

Fromages gras

de Bagnes

Consommateurs ! Sur toutes les pièces de fromage gras d'alpages, exigez la marque

„BAGNES"

Comparez... Jugez...

Pour le « **DIABLERETS** », comparaison=raison. Goûtez d'autres bitters, vous saurez ce qu'il vous reste à faire.

Représentant

ayant auto est **demandé** pour visiter clientèle **automobilistes,** article sans concurrence. Placement facile. Eventuellement dépôt.

Ecrire offres sous chiffre K. 28787 L. à Publicitas, Lausanne.

Abonnez-vous au „NOUVELLISTE"

Bureau de Placement, Orientation professionnelle, Secrétariat Frauenbund, Brigue, cherche des places pr

jeunes filles

comme bonne à tout faire, aide-ménagère et volontaire. Téléphone 70.

A vendre

Fûts vides

d'occasion, avinés, bois dur, très bon état, env. 230 litres, à Fr. 15.— la pièce. Franco votre gare C. F. F., contre remboursement.

A. Tavelli, vins en gros, tél. 51.045, Sierre.

Boucherie-Charcuterie E. POULY, St-Maurice

Installation frigorifique
Téléphone 89

Bouilli,	le kg.	1.50
Côte couverte,	le kg.	2.—
Ragoût,	le kg.	1.60
Saucisse extra,		2.—
Saucisson		3.40
Lard,	le kg.	2.80
Rôti de porc, agneau		

A vendre d'occasion, différents

MEUBLES

1 buffet de cuisine, 1 lavabo, 1 table de nuit, 1 table bois dur, 1 fruitier démontable, plusieurs étages.

S'adresser chez Robert Mottiez, C. F. F., St-Maurice.

A la même adresse à vendre

miel du pays

Fûts à vendre

Cave à Brigue, contenance 40 hl. à fr. 5.— par hl. Adr. offres sous P. 4097 S., Publicitas, Sion.

AEBI

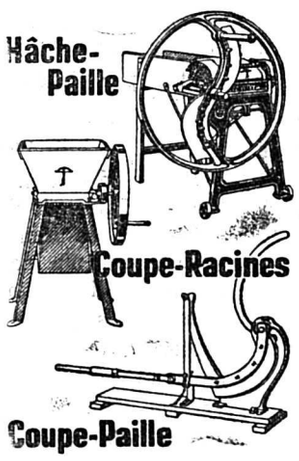

AEBI & Co S. A.
BERTHOUD

Le secret de la renommée de l' **ASTRA** :

Je profite pour vous dire que je suis très satisfaite de vos produits, lesquels s'adaptent parfaitement à **toutes** variétés culinaires.

Mme A. M., Cronay, 17 juillet 1934

Pour n'importe quel plat: ASTRA graisse d'arachide

entw. allenbach, bern

"ASTRA" Fabrique d'huiles et de graisses alimentaires S. A., Steffisburg

---

Ameublements

Charly Moret

Martigny
Tél. 61.069 — Tél. 61.069

Grand choix
Chambres à coucher
Salles à manger
Meubles rembourrés
Rideaux — **Poussettes**

Ovales à vendre

Plusieurs bons ovales de 600, 700, 900, 1000, 1700, 1900, 2000, 2500, 4500 et 6000 litres, en parfait état et bien avinés

Se recommande : Henri Kern, tonnelier, Rue Pestalozzi 6, Yverdon.

Dans commerce de denrées alimentaires et restaurants on offre à représentant bien introduit qui désire développer son activité

représentation en biscuits

(spécialités). District du canton du Valais et éventuellement Berne. Offres sous chiffres O. F. 660 W-Z., à Orell Füssli-Annonces, Willisau.

Ecole de langues

Dr Fuchs, Lenzbourg (Argovie) accepte jeunes personnes pour apprendre rapidement l'allemand et autres langues étrangères. Fr. 125.— par mois tout compris (pension, logement et cours). Pas de taxes extra. Meilleures références.

POSITION

assurée en achetant superbe propriété de rapport avec petit capital. Faire offre en indiquant somme disponible et références sous chiffre 420 B. poste restante, Martigny.

FROMAGE

Gras vieux, taré, le kg. 1.50
¾ vieux, le kg. 1.60 à 1.80
Maigre, depuis 0.80 à 1.40
Envoi contre remboursement
Laiterie Modèle. Tél. 5096
Bex

On cherche à reprendre bon

café-restaurant

avec clientèle assurée.

S'adr. au « Nouvelliste » sous M. 806.

A remettre à Genève

Restaurant-Pension

quartier Gare. Cause santé. Urgent. Bas prix. Régie Pisteur, rue de Hesse 6, Genève.

A louer à Martigny-Ville,

appartements

de tout confort.

S'adresser à M. C. Disière, Industriel, Martigny.

On serait acheteur de récolte de

vendange

Faire offre avec prix sous P. 4122 S. Publicitas, Sion.

CHIEN

répondant au nom de Quick fox terrier, petite taille, noir et blanc, perdu au Bouveret. Bonne récompense. - **E. Richard,** Montagibert 4, Lausanne, tél, 29.282.

Cherchent place

une jeune fille de 20 ans comme fille de magasin, deux jeunes filles (18 et 20 ans) comme bonnes à tout faire. S'adr. au Nouvelliste sous P. 812.

Vous apprenez l'

ALLEMAND

garanti en 2 mois ou l'italien dans un seul mois. En cas d'insuccès restitution argent. Diplôme enseignement en 3 mois, diplôme commerce en 6. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et à toute époque. Ecole Tamé, Baden 7.

Bureau de Placement

Cassatti-Gentinetta - Sion

Av. de la Gare. Tél. 49

offre et demande nombreux personnel. Maison de toute confiance.

Viande

pour charcuterie de particuliers, dep. Fr. **1.30** le kg.
Expéditions

Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7 **LAUSANNE** H. Verrey

CHARS NEUFS

A vendre 6 chars neufs du No 10 au No 14. Travail soigné. Même adresse à liquider une série de jolies brouettes au plus bas prix. A. Papilloud, Charron, Martigny-Ville.

Imprimerie Rhodanique

OUVERTURE DE SAISON !

Mesdames,

Avez-vous déjà songé au manteau que vous porterez ? A votre nouvelle robe d'hiver ? Nul doute que vous découvrirez dans la richesse de notre choix, le modèle qui vous conviendra. Plus de 1000 modèles, robes et manteaux attendent votre visite.

Manteaux
à Fr. 23.—, 28.—, 32.—, 35.—, 45.—, 56.—, etc.

Robes lainage
à Fr. 10.80, 13.—, 16.—, 20.—, 26, etc.

Robes tricot
à Fr. 23.—, 28.—, 32.—. 39.—.

Toutes les retouches éventuelles sont exécutées de suite et gratuitement dans notre atelier.

Ducrey Frères, Martigny

LA MAISON DE LA QUALITÉ

Trente-deuxième année, No 221. Le numéro 10 centimes Samedi 21 septembre 1935.

2me FEUILLE

NOUVELLISTE VALAISAN

2me FEUILLE

Un malentendu qu'il faut dissiper

On nous écrit :

Le développement considérable pris par les transports automobiles, voyageurs et marchandises, laisse croire à de nombreuses personnes que le jour viendra où les chemins de fer auront disparu pour faire place définitivement aux autobus et camions. La presse, souvent, se fait l'écho de cette opinion qui provient d'un examen superficiel de la condition générale des transports.

Nul ne conteste le côté pratique, agréable, des voyages en autocar, pas plus que les grands services rendus par les camions dans la livraison des marchandises. C'est là un progrès moderne qu'il faut reconnaître et dont les répercussions économiques sont énormes. Mais de là à croire que le nouveau venu est appelé, dans un avenir plus ou moins rapproché, à supplanter et à éliminer le rail, il y a une marge qu'il est imprudent de franchir.

Cette condamnation sommaire du chemin de fer serait d'ailleurs un désastre pour notre économie nationale, comme on va le voir par les chiffres ci-après.

Pour le seul canton de Vaud, l'ensemble des 27 entreprises ferroviaires privées représente un capital investi de 86 millions de francs divisé en obligations et actions souscrites, pour la plupart, par le canton, les communes et les particuliers. Un amoindrissement de cette fortune frappe donc directement l'ensemble de notre population.

Les salaires payés au personnel de ces 27 entreprises de transports se montent, annuellement, à 7 millions de francs se répartissant sur 200 employés et agents qui représentent, avec leurs familles, 5000 personnes environ. Ajoutons que la longueur des lignes ferrées des Compagnies privées se monte, toujours pour le Canton de Vaud seul, à 346 kilomètres tandis que les C. F. F. ne possèdent que 277 kilomètres de rail.

C'est dire que la situation de nos chemins de fer privés joue un rôle très important dans la vie économique du pays. Inutile de souligner, d'autre part, combien ils contribuent efficacement au développement de notre hôtellerie et du tourisme en général.

On oublie trop souvent, en outre, que nos chemins de fer ont l'obligation, chaque jour, par tous les temps, en hiver comme en été, et à la minute prévue à l'horaire, de desservir nos agglomérations et de transporter tout ce qui se présente, voyageurs, poste, marchandises, bestiaux, etc.

Il y aurait un moyen d'abaisser leurs tarifs, ce serait de délier les chemins de fer de leurs obligations officielles et de leur permettre, comme aux autocars privés, de n'accepter des transports que lorsque leurs wagons sont suffisamment occupés. On sait qu'aujourd'hui nos trains sont obligés de tenir l'horaire même s'ils doivent circuler à vide. Peut-être qu'alors la concurrence de la route aurait vécu parce qu'il est certain que les transports par rail, à égalité de traitement, sont moins onéreux que les transports par route.

Quelques exemples le démontrent :

Le tarif pour 1 km.-voyageur en autocar, pour des services organisés régulièrement, est de :

20 centimes sur les Postes fédérales ;
18 centimes sur les Autos-transports de la Vallée de l'Orbe ;
20 centimes sur les Autobus fribourgeois ;
25 centimes sur les Autocars des Tramways lausannois

tandis que sur les chemins de fer privés ci-dessous, il n'est que de :

8,2 centimes sur le Pont-Brassus ;
9,1 centimes sur le Nyon-St-Cergue ;
8,1 centimes sur le Bière-Apples-Morges ;
7 centimes sur le Lausanne-Echallens-Bercher ;
9,3 centimes sur l'Aigle-Ollon-Monthey;
6 centimes sur les chemins de fer électriques de la Gruyère ;
10 centimes sur les Tramways lausannois.

La différence, on le constate, est toute à l'avantage du rail. Il est reconnu, d'autre part, que les services d'autocars, malgré leurs tarifs plus élevés, n'arrivent pas à couvrir leurs frais d'exploitation. C'est dire qu'à l'heure actuelle un chemin de fer secondaire, sauf cas exceptionnel, ne saurait être remplacé par un service d'autocar sans faire un tort considérable à l'économie de toute la contrée desservie.

Récemment à l'occasion du Congrès de la Vigne et du Vin, les organisateurs frétèrent 18 autocars pour promener 350 congressistes dans les vignobles du canton. Ils jugèrent prudents, pour éviter des embouteillages ou des accidents regrettables, de faire accompagner la cohorte de 6 gendarmes sur motos tandis que 30 autres gendarmes étaient en factions sur divers points du trajet. On peut juger par cet exemple les complications qu'un train d'autobus provoque dans la circulation.

On sait qu'en temps de guerre l'Autorité militaire réquisitionne tous les véhicules à moteur, les carburants, les chevaux et les mulets ; seuls les chemins de fer secondaires demeurent à la disposition des populations, tant de la plaine que de la montagne. C'est là un avantage énorme dont on a pu se rendre compte de 1914 à 1918, et qui fait comprendre pourquoi le grand public est hostile, en général, au remplacement des lignes de chemins de fer par des lignes d'autobus.

Les fanatiques de la route, qui voudraient voir tous nos chemins de fer démolis et remplacés par des autocars et des camions, méconnaissent les services considérables rendus au pays par nos Compagnies de chemins de fer.

Pendant le dernier demi-siècle, les autorités fédérales et les gouvernements cantonaux ont admis en principe que, dans l'intérêt du pays, une concurrence malsaine entre chemins de fer devait être évitée. Les mêmes autorités ont décrété, ces dernières années, l'interdiction de construire de nouveaux hôtels pour qu'une concurrence ruineuse ne se produise pas dans ce domaine. De semblables mesures de protection ont été prises dans plusieurs autres branches de notre activité économique. Pourquoi les mêmes principes n'ont-ils pas été mis en pratique en ce qui concerne les transports en général, sur rail et sur route ? (Les entreprises en question sont privées et n'ont pas de monopole. Réd.)

D'autre part, chaque fois qu'il a été question de remplacer une ligne ferroviaire par une ligne d'autobus, les populations intéressées se sont insurgées et ont exigé le maintien du chemin de fer.

Les tarifs, la sécurité d'exploitation, la stabilité des entreprises ferroviaires, etc. justifient cette preuve du bon sens populaire.

En résumé, le rôle économique des chemins de fer secondaires n'est pas près de s'effacer devant la route.

Il faudra bien que les moyens de les maintenir en état d'exploitation et de les perfectionner soient mis en œuvre dans un avenir prochain, tout en sauvegardant l'intérêt général.

Mais c'est la dernière minute qui sonne.

R. Bourgeois.

Concours de taureaux 1935

Comme les concours d'automne approchent, nous tenons à attirer l'attention des propriétaires de taureaux sur les points suivants :

1. La pièce d'ascendance d'un taureau doit être présentée le jour du concours avant que le jury ait commencé les opérations. Les pièces présentées après coup ne sont pas prises en considération.

Pour le cas où un certificat d'ascendance aurait été égaré, les intéressés demanderont immédiatement un duplicata, sous forme d'extrait de registre, au secrétaire du syndicat duquel provient le taureau.

2. Les propriétaires des taureaux **à autoriser** habitant dans des régions éloignées du lieu de concours peuvent les présenter dans le concours de groupe d'un syndicat le plus rapproché.

3. Lors des autorisations de taureaux, on donnera la préférence aux sujets porteurs d'une marque métallique officielle.

4. Si un taureau, pour une cause de maladie, ne peut pas être présenté dans un concours de district, le propriétaire en avisera la Station de zootechnie **avant le concours.** Il joindra une déclaration de la Caisse d'assurance, d'un vétérinaire ou de l'inspecteur du bétail.

5. **En dehors des concours, il ne sera procédé à aucun pointage ni à aucune autorisation de taureaux en vue du service de la reproduction.**

Les taureaux achetés dans les cantons voisins après les concours d'automne ne peuvent donc ni être primés ni autorisés après coup. Ils peuvent cependant être employés pour le service de la reproduction si leurs papiers d'ascendance et leur carte de prime délivrée dans l'année par le canton d'origine ont été vérifiés et reconnus exacts par la Station cantonale de Zootechnie. Il va de soi que, pour ces taureaux, aucune prime ne sera versée.

6. Tout changement de propriétaire doit être communiqué sans retard à la Station de Zootechnie avec indication de la personne à laquelle la prime doit être remise.

Les instructions complémentaires pourront être consultées dans le règlement des concours.

Stations cantonale de Zootechnie.

P. HUGON - Martigny-Croix
Assure Vie • Incendie

L'eau ne nuit jamais aux planchers traités au mordant „Clu"

car **CLU** forme à la surface du bois une couche de cire absolument imperméable. Un simple lavage à l'eau suffit pour faire disparaître toutes traces, taches et saletés

En vente dans tout bon magasin en jaune et brun : la boîte de ½ kg. Fr. **1.80**, de 1 kg. Fr. **3.40**

La vraie encaustique pour parquets
CIRPUR
est en vente partout le ½ kg fr. **1.50**

MAGASIN
J. & V. VAIROLI
Avenue de Martigny-Bourg
Uniformes pour Collégiens
Tissus de qualité supérieure
Prix modérés Tél. 61.248

Chez l'enfant, la nourriture ne sert pas uniquement à réparer l'usure des forces – et Dieu sait ce qu'un enfant plein de vie dépense d'énergie en un jour! – mais elle doit encore fournir les éléments constructifs indispensables à la croissance
C'est pourquoi, il est de la plus haute importance que l'enfant qui grandit reçoive une bonne nourriture. Donnez-lui chaque jour une à deux tasses de lait avec de l'Ovomaltine, la boisson alimentaire par excellence.

L'Ovomaltine contient, sous une forme concentrée, aisément digestible et d'un goût exquis, les albumines, les graisses, les hydrates de carbone, la lécithine, la diastase et les vitamines, en un mot, toutes les substances nutritives nécessaires à la santé.

OVOMALTINE
En vente partout en boites à 2 fr. et 3 fr. 60

B260 Dr A. WANDER S.A., BERNE

VOUVRY - Dimanche 22 septembre 1935
Fête régionale de gymnastique
Début des concours : 12 h. 30
Cantine — Vins de choix — Invitation à tous

Enseignement rapide et approfondi de la
LANGUE ALLEMANDE
ainsi qu'anglaise, italienne et espagnole, etc. Cours commerciaux, banque et branche hôtelière. Enseignement individuel très sérieux. Diplôme. Demandez prospectus gratuit à **Ecole de Commerce Gademann, Zurich.**

Un nouvel orgue
pour Eglises, Chapelles, Salles de cultes, etc.
L'orgue électronique
à 2 ou 3 claviers et pédalier. Se construit à partir de 5 jeux. Ne demande que très peu de place.
Prix inférieurs aux autres orgues
Demander prospectus et devis, sans engagement à
Fœtisch Frères S. A. - Lausanne
Seul constructeur en Suisse.
Important. — Un orgue de ce genre pourra être entendu à notre stand, lors du prochain Comptoir Suisse à Lausanne.

Avant de faire vos achats en
COMBUSTIBLES
demandez offres à
H. & L. Piota, Martigny
Téléphone 61.228

Imprimerie Rhodanique - St-Maurice

KNIE

avec son tout nouveau
spectacle sensationnel
et sa grandiose
Pantomine indienne

INDIA

Un ensemble de 200 participants, plus de 50 hommes exotiques, nouveaux animaux exotiques. **Programme double** en numéros équilibristes, acrobatiques, rythmiques et pyrotechniques. Tout le programme de Knie pour 1935 doit être considéré comme absolument unique et constituant un spectacle sensationnel qui tiendra la Suisse en haleine

Seulement 3 jours !

AIGLE Place des Glariers. Première mardi 24 septembre à 20 heures, tous les soirs 20 heures. **Mercredi** aussi à 15 heures.

Le public est prié dans son propre intérêt, vu l'affluence aux caisses, de s'assurer les billets d'entrée par téléphone à la location du Cirque.

Trains, autobus spéciaux : voir les affiches jaunes

Persil tient sa promesse !

Il facilite votre lessive, rend votre linge d'une blancheur éblouissante et ne vous occasionne que peu de frais.

Bien sûr qu'il ne faut pas utiliser **Persil** au petit bonheur. La ménagère obtiendra un succès complet si elle s'en tient strictement au mode d'emploi. Et cela s'explique, car si pour cuire gâteaux et biscuits, vous observez certaines règles, à combien plus forte raison faut-il savoir respecter celles signalées à votre attention lorsqu'il y va de votre linge.

Avant de cuire le linge une seule fois et pendant ¼ d'heure, dans une solution de **Persil** (1 grand paquet pour 50 à 60 litres d'eau), on le met tremper la veille dans une solution de soude à blanchir **Henco.** Le dégrossissage, les cuissons répétées, le battage et le savonnage deviennent choses superflues. **Persil** vous dispense de ces travaux!

Utilisez donc PERSIL, ce produit unique et mille fois éprouvé. Voyez-vous... les ménagères y reviennent toujours et jamais ne sont déçues.

Persil est et restera inégalé!

Henkel & Cie S.A., Bâle

Pour la remise en état
de vos **vêtements** d'hiver, adressez-vous à la

Teinturerie valaisanne

Jacquod, Frères, Sion

Service rapide — Lavage chimique — Teintures
Tél. 2.25 — **Magasin Grand-Pont** — Prix modérés

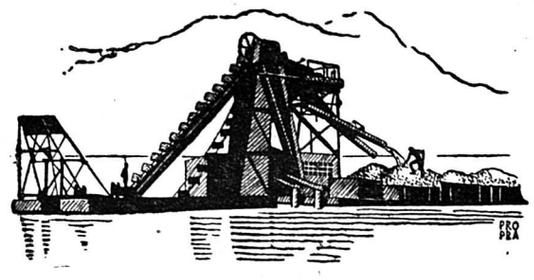

DRAGUES

TÉLÉPHÉRAGES pour marchandises et voyageurs. **VOIES et WAGONNETS** sont livrés très avantageusement par la Maison spécialiste

OEHLER AARAU

USINES MÉTALLURGIQUES ŒHLER & Co S. A.

Quand Irène eut traduit en français la lettre du médecin, elle était perplexe. Elle ne saisissait pas bien le sens de cette phrase : « Je préférerais avoir affaire à un cas de démence constante et ordinaire... » Enfin cela n'a pas d'importance, puisque je comprends la phrase suivante.

Elle lut et relut ce passage :

— Si la démence avait été occasionnée par un accident et qu'elle ne fût pas de naissance, je pourrais en garantir la guérison.

— Mais alors, puisque tel est le cas ici, je suis sûre de la réussite ? Mon Dieu, s'écria-t-elle, en se jetant à genoux, quelle grâce insigne vous feriez à toute la famille de Francœur.

. . . . . .

Depuis ce jour-là, Harry et Mabel vivaient dans une anxiété intérieure intense. Ils savaient qu'Irène était arrivée à faire admettre le traitement.

Yolande leur paraissait soucieuse et moins animée.

La pauvre jeune fille, tourmentée par les dernières paroles de Guy de Belleroche, n'arrivait pas à surmonter la hantise de la souffrance à laquelle il avait fait allusion et dont elle ignorait le motif. Elle se demandait pourquoi Guy ne venait pas trouver son père. Si elle avait osé, elle aurait ouvert son cœur à Anne-Marie, mais, par une fâcheuse coïncidence, les rares matins où Yolande allait avec Mabel à la messe à Rendeux, Mademoiselle de Belleroche n'y était pas.

— Irène a déjà fait la seconde piqûre, Harry, dit Mabel un jour que son frère rentrait d'une excursion au château royal de Ciergnon. Demain, si vous le voulez bien nous irons ensemble visiter les grottes de Han. Je me sens devenir nerveuse de cette attente. Pourvu que nous arrivions à notre but !

— Je serais enchanté de vous avoir avec moi et de connaître ces grottes fameuses, darling. Quant à notre pauvre Yolande, je me tourmente de constater que, malgré le remède, elle sort encore chaque nuit. Ce soir, je ne résisterai pas au désir de descendre dans le parc, si elle s'y trouve et de me rendre compte de son état mental.

— C'est une bonne idée, Harry. Pour moi, Yolande me semble préoccupée pendant le jour. Il y a certainement quelque chose qui la travaille.

Mais Lord Rugby eut beau rester en faction près de sa fenêtre, le fantôme ne se montra pas cette nuit-là.

— C'est bon signe, se dit-il rassuré, elle dort sans doute sous l'effet de la deuxième piqûre.

Ce fut le cœur plus léger qu'il partit à cheval le lendemain de très bonne heure avec Mabel, pour les grottes de Han. La longue promenade jusqu'à Rochefort, au milieu de la belle nature ensoleillée, n'était que le prélude de l'enchantement magique des grottes. L'éclairage électrique y avait déjà remplacé les grosses torches de résine allumées que portaient, jadis, chaque touriste pour éclairer son passage. Si cette claire lumière enlevait peut-être au panorama le cachet mystérieux d'un antre de pythonisse, elle permettait de mieux voir toutes les beautés rocheuses de ces incomparables cavités. La salle du Dôme, la plus imposante de toutes, semblait un palais enchanteur des contes des mille et une nuits, où stalactites et stalagmites énormes se rejoignant, forment les arcades de ce domaine féerique. La lumière s'irisant dans les gouttelettes d'eau des pierres humides, donne l'illusion de diamants incrustés dans les murs et les colonnades d'un palais des fées.

Les jeunes Ecossais étaient émerveillés. Mais plus grand encore fut leur enthousiasme, quand, portés par le petit bateau sur les eaux de la Lesse à la sortie des grottes ils purent admirer l'inoubliable spectacle de la lumière du jour se frayant, peu à peu, un passage à travers l'obscurité profonde du gouffre.

— Vous avez à Han, une des merveilles du monde, dit Lord Rugby au comte de Francœur en rentrant de leur randonnée. Nous en emporterons en Ecosse un enchantement dont nous ferons part à nos compatriotes et aux agences de touristes.

— Vous serez bien aimable de faire valoir notre petite Belgique, remercia Rodrigue.

— Je ne vois pas, Mademoiselle Yolande, fit remarquer Harry.

— Elle m'a priée de l'excuser, dit la comtesse, Yolande se sentait si lasse après avoir souffert de la migraine toute la journée, qu'elle a préféré se mettre au lit sans dîner.